

**ELECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRESENTANT LES
PERSONNELS AU CONSEIL DE LA CONTEMPORAINE DE L'UNIVERSITE**

DATE : mercredi 11 avril 2018

COLLEGE B

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

- 1 - Nombre d'électeurs inscrits : 36
- 2 - Nombre de votants : 23
- 3 - Nombre de suffrages : 22
 - Bulletins blancs et nuls : 1
 - Suffrages exprimés : 22

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	22		
<hr/>		=	= 5,5
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	4		

Considérant le quotient électoral,

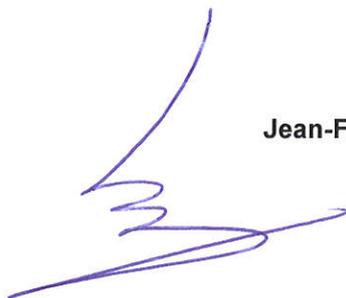
Considérant que la liste «BAM » a obtenu 22 VOIX

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Titulaires
BAM	22	4	0	0	4	PAGNIER Laurent OHNONA Laure DELEDICQ Grégory VAQUER Laure

Fait à Nanterre le 11 avril 2018

Le Président de l'Université



Jean-François BALAUDÉ